

L'organigramme des Territoires
Parc naturel régional des Monts d'Ardèche
Région : Rhône-Alpes

Données de cadrage :

132 communes / 56 000 habitants / 1 800
km² Densité : 31 habitants au km²

Expérience :

L'organigramme du territoire a pour objectif la connaissance des acteurs sur un territoire donné pour une action déterminée. Il permet leur mobilisation et facilite leur organisation. Il s'opère en deux étapes : la première correspondant à une phase de diagnostic (le guide du *Qui fait quoi ?*) et la seconde à une phase de préconisation et de structuration (le guide du *Qui doit faire quoi ?*). Pour cette expérience, il sera conduit sur les cinq champs de l'accueil (création d'activités ; emploi/formation ; services ; habitat/logement et migrations).

• Contexte et enjeux pour le territoire, la structure :

Contexte : Programme LEADER + sur le thème de « l'Accueil de nouveaux habitants et de nouvelles activités » porté par le Parc et conduit sur les communes du Parc naturel régional des Monts d'Ardèche et du Syndicat Mixte de la Montagne ardéchoise, soit 146 communes. Bien que la maîtrise d'ouvrage soit assurée par le Parc, l'action concerne l'ensemble du territoire LEADER +. Les Sites de proximité ardéchois, associés dès le départ à la construction du plan de développement LEADER + constituent des partenaires privilégiés de notre action. C'est d'ailleurs grâce à ce partenariat Sites / Parc que le contenu du *Carrefour de l'accueil* dans sa phase de mise en place a pu être défini.

Enjeux : Accompagner et conforter la politique d'accueil à l'échelle du territoire LEADER + par la co-construction d'outils entre partenaires mobilisés autour des enjeux de l'accueil. L'organigramme des acteurs représente le cœur de cette démarche partenariale, à côté de 4 autres actions (organisation d'un colloque, étude d'installations, film vidéo, voyage d'étude) qui s'inscrivent chacune dans *le Carrefour de l'accueil*.

• Objectifs :

- Identifier les acteurs qui interviennent sur le territoire pour l'accueil et l'accompagnement des porteurs de projets, la création d'activités, l'accueil de nouveaux habitants ;
- Mobiliser un ensemble de partenaires sur la thématique de l'accueil, afin d'optimiser la politique en la matière ;
- Organiser l'action.

• Publics visés :

Les animateurs, techniciens, experts des structures du territoire Leader + intervenant dans les cinq champs de l'accueil : création d'activités ; emploi/formation ; services ; habitat/logement et migrations.

Les partenaires associés :

Syndicat Mixte de la Montagne ardéchoise, ADIE Ardèche, Chambre de Métiers de l'Ardèche, Chambre d'Agriculture de l'Ardèche, Chambre de Commerce et Industrie de l'Ardèche, Sites de Proximité (Ce.D.R.E, Boutières et Amesud) DDTEFP, ADASEA, DDE, Asfodel, CDT de l'Ardèche, Conseil général de l'Ardèche (MIDE), AD Conseil Formation, Comité de Bassin d'emploi, PFIL et pour la partie méthodologique, le CRDR et l'Animation Technique Régionale des Sites de proximité Rhône-Alpes.

Les outils, les financements mis en œuvre, le budget de l'opération :

Le budget ci-dessous correspond à l'action *Carrefour de l'accueil* dans laquelle s'inscrit l'organigramme du territoire. (budget prévisionnel) :

| Dépenses | | Recettes | |
|--|---------------|--|---------------|
| Organisation d'un colloque | 4.000 | Europe (Leader +) | 7.350 (15 %) |
| Prestation pour étude / collecte / analyse | 20.000 | Etat (Convention interrégionale de Massif - FICIA) | 31.850 (65 %) |
| Réalisation d'un film vidéo | 21.000 | Autofinancement Parc | 9.800 (20 %) |
| Voyage d'étude | 4.000 | | |
| TOTAL | 49.000 | TOTAL | 49.000 |

Autrement dit, la réalisation de l'organigramme du territoire n'est présente dans aucun poste de dépenses : il s'agit de temps de chargé de mission, qui n'a pas été valorisé dans les demandes de financement malgré la charge de travail que la réalisation de cet outil représente.

Les problèmes rencontrés et solutions trouvées :

- Une surreprésentation de partenaires relevant du champ de la création d'activités qui ont conduit à avancer essentiellement sur ce champ là. Il a donc été décidé, compte tenu des spécificités liées aux cinq champs (cf. supra) de créer des groupes de travail propre à chaque champ. Compte tenu aussi de la difficulté de l'exercice (validation collective à chaque étape), des groupes de 5 à 10 personnes se sont révélés être plus adaptés.
- Une difficulté à dégager du temps pour mener à bien cette action.

Les éléments pilote de la démarche (partenariat, démarche ...) :

- La méthodologie : mise en œuvre d'une méthodologie innovante en matière d'organigramme rendue possible grâce à l'appui méthodologique du CRDR et de l'Animation Technique Régionale des Sites de proximité Rhône-Alpes
- Co-construction d'outils : démarche partenariale forte
 - Inscription au sein d'une action plus globale sur l'accueil intitulée *Carrefour de l'accueil*, qui comprend la réalisation d'une étude qualitative sur les parcours d'installation sur le territoire des Monts d'Ardèche, un film de sensibilisation à destination des élus, des partenaires et des candidats à l'installation, un voyage d'étude vers un territoire d'accueil et enfin un colloque sur le thème de l'accueil.

Les résultats (quantitatifs et qualitatifs)

L'action étant en cours, les résultats ne peuvent être mesurés aujourd'hui. On peut simplement indiquer que malgré la difficulté de l'exercice (au niveau méthodologique) et la forte contribution demandée aux partenaires, le projet continue à mobiliser et se voit conforté par les autres actions menées dans le cadre du Carrefour de l'accueil.

Contacts :

GAL LEADER + des Monts et Montagnes d'Ardèche - Elisa Jaffrennou Tél : 04 75 94 35 20 - Email : leader+anim@parc-monts-ardeche.fr